



Salle omnisport de l'hôtel de ville - 10 quai Jobez - 39400 MOREZ

<http://juravertikal.fr>



Pièces à fournir pour l'inscription (un dossier rendu incomplet ne sera pas enregistré) :

1/ Un certificat médical pour les nouveaux licenciés 2020-2021 (pas de certificat médical demandé pour les licenciés du club 2019-2020)

2/ Le bulletin d'adhésion FFME, complété et signé

3/ Le paiement de l'inscription

Tarifs

Catégorie	Prix de la licence	
Adulte	165€ ou 145€ (QF2) ou 125€ (QF1)	Le prix comprend l'assurance de Base (11€), la cotisation FFME nationale (45€), la cotisation FFME régionale (3€) et la cotisation FFME départementale (2,5€). Le reste revient au club. Si autre choix d'assurance : Base+ ou Base++ (cf notice FFME à disposition au gymnase). →Rajouter le montant correspondant
Jeune (nés en 2002 et après) en cours compétition	150€ ou 130€ (QF2) ou 110€ (QF1)	
Jeune (nés en 2002 et après) en cours loisir	120€ ou 110€ (QF2) ou 100€ (QF1)	
Baby Escalade	105€	
Famille (a)	105€	

QF =Quotient familial attesté par un justificatif de la CAF.

QF1 : 0-528

QF2 : 529-1238

Fournir avec votre inscription le justificatif de QF délivré par la Caisse d'Allocations Familiales si réduction

(a) Tarif adhésion à partir de la 3^{ème} licence d'une même famille

Tarifs de l'adhésion avec option(s)

- Si option ski : ajouter 5€
- Si option slackline haute (à plus de 60cm du sol) : ajouter 5€
- Si option VTT : ajouter 30€
- Si option trail : ajouter 10€

Horaires des cours au gymnase de MOREZ:

Cours Baby Escalade pour les enfants nés en 2014/2015, avec Soline et son équipe :

Lundi 17h15/18h15

Cours loisir microbes (2013/2012) / poussins (2011/2010), avec Soline et son équipe :

Soit lundi 18h30/19h30 soit jeudi 17h30/18h30 soit jeudi 18h45/19h45

Cours loisir benjamins (2009/2008) / minimes (2007/2006) / cadets (2005/2004) / juniors (2003/2002), avec Vincent et son équipe :

Vendredi 18h/19h30

Cours adultes débutants, avec Soline et son équipe :

Mardi 20h15/22h

Cours compétition poussins (2011/2010) / benjamins (2009/2008) :

- mardi 18h/20h (Soline) **et** vendredi 18h/20h (Florent)
- Un programme obligatoire de quelques compétitions (4ou5 dans l'année) sera proposé.
- Nécessité d'assiduité, de sérieux et de motivation pour conserver sa place dans ce groupe compétition.

Cours compétition minimes (2007/2006) / cadets (2005/2004) / juniors (2003/2002) :

- Au moins **2 entrainements obligatoires par semaine parmi les 3 possibilités suivantes** :
Mardi 18h/20h (Kévin) ; jeudi 18h/20h (Cédric) ; vendredi 18h/20h (Kévin).
- Un programme obligatoire de quelques compétitions (4ou5 dans l'année) sera proposé.
- Nécessité d'assiduité, de sérieux et de motivation pour conserver sa place dans ce groupe compétition.

Horaires des créneaux de pratique autonome au gymnase de MOREZ:

Pour grimper, il est **obligatoire de présenter sa licence avec photo aux responsables de la séance et être titulaire du passeport orange.**

Lundi 19h45/22h (Etienne M et Anne Sophie) ; mardi 19h/22h (Fred et Yoann) ; mercredi 18h30/21h (Mickaël et Vincent) ; jeudi 20h/22h30 (Guillaume) ; vendredi 20h/22h (Florence et Etienne B).

Horaires des créneaux de pratique autonome à LONGCHAUMOIS:

Pour grimper, il est **obligatoire** de présenter sa licence avec photo au responsable de la séance.

Mardi 18h/20h (Cédric) ; Jeudi 18h30/20h (Kévin).



Bulletin d'adhésion FFME saison 2020 / 2021

(*mention obligatoire pour l'inscription)

Je soussigné(e) Mr ou Mme (Nom, Prénom en lettres capitales*) : _____

Date de naissance* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____ Ville* : _____

Téléphone* : _____ Mail* (obligatoire et bien écrit) pour recevoir sa licence et les infos du club et de la
fédération _____

Représentant légal de l'enfant :

Nom* _____ prénom* _____

Date de naissance du mineur* : _____

→ Autorise les responsables du club à prendre toutes les dispositions médicales en cas d'urgence.

→ Autorise les responsables du club à prendre des photos de moi ou de mon enfant lors des entraînements, compétitions ou stages afin de les diffuser sur les moyens de communication du club (page facebook, site, presse).

Je déclare avoir choisi les garanties « atteinte corporelle », « assistance/rapatriement »/ :

Base (prix compris dans le coût de la licence)

Base + (rajouter 3€ au prix de la licence)

Base ++ (rajouter 10€ au prix de la licence)

Je choisis, en plus, les options suivantes :

Option ski de piste (rajouter 5€ au prix de la licence)

Option VTT (rajouter 30€ au prix de la licence)

Option slackline et highline (rajouter 5€ au prix de la licence)

Option trail (rajouter 10€ au prix de la licence)

Nous vous remercions de rendre **votre inscription dûment remplie et complète à un responsable du club** ou de l'envoyer au **secrétaire, Mr Vincent Le Priol 21 rue du Coin d'Amont 39150 St Laurent-en-Grandvaux**

Règlement en espèce ou par chèque bancaire libellé à l'ordre de JURA VERTICAL. La prise d'effet de vos garanties optionnelles sélectionnées est conditionnée par le paiement de votre cotisation. Nous vous conseillons de conserver une copie de ce bulletin afin de garder une trace des choix que vous avez fait.

Fait à _____, le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal) :